

Délégation Territoriale des Vosges

Service Veille et Sécurité Sanitaire et
Environnementale des Vosges

Affaire suivie par : Jacques DISCOURS
Téléphone : 03 29 64 66 53
Courriel : ARS-GRANDEST-DT88-VSSE@ars.sante.fr

Epinal, le 5 décembre 2018

**MONSIEUR LE MAIRE
MAIRIE DE VENTRON
1 PLACE DE LA MAIRIE**

88310 VENTRON

**Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé.

MAIRIE DE VENTRON

Prélèvement : 00150449
Unité de gestion : 0154 MAIRIE DE VENTRON
Installation : 001911 STATION DROIT VENTRON (TTP)
Point de surveillance : 0000002537 SORTIE STATION DROIT
Commune : VENTRON
Localisation exacte : RESERVOIR DU DROIT - ROBINET SORTIE RESERVOIR

Prélevé le : mardi 27 novembre 2018 à 08h21
par : EUROFINS, BEGIN NATHALIE
Type d'eau : ESO A TURB. < 2 SORTIE
PRODUCTION

Analyses effectuées par : EUROFINS HYDROLOGIE EST 5401
Type de l'analyse : P1EC Référence laboratoire : 18M079834-002

Mesures terrain	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Température de l'eau	9,1 °C				25,00
Température de l'air	16,5 °C				
Couleur (qualitatif)	0 qualit.				
Aspect (qualitatif)	0 qualit.				
Odeur (qualitatif)	0 qualit.				
Saveur (qualitatif)	0 qualit.				
pH	7,9 unité pH			6,50	9,00
Chlore total	0,47 mg(Cl ₂)/L				
Chlore libre	0,46 mg(Cl ₂)/L				
Chlore combiné	<0,05 mg(Cl ₂)/L				

Commentaires

Résultats d'analyses	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Turbidité néphélométrique NFU	0,3 NFU				2,00
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bactéries aérobies revivifiables à 22°- 68h	<1 n/mL				

INFORMATION DU PUBLIC: les analyses représentatives de l'eau mise en distribution doivent être affichées dans les 2 jours après réception (art.D.1321-104 du CSP)

Résultats d'analyses	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bactéries aérobies revivifiables à 36°- 44h	<1 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1 n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1 n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1 n/(100mL)		0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4	4			1,00	2,00
Titre hydrotimétrique	2,8 °f				
Hydrogénocarbonates	31,2 mg/L				
CO2 libre calculé	<1,00 mg/L				
Titre alcalimétrique complet	2,6 °f				
Essai marbre TAC	3,01 °f				
Essai marbre TH	3,30 °f				
pH d'équilibre à la t° échantillon	9,25 unité pH				
Anhydride carbonique agressif	<1,00 mg(CO2)/L				
Ecart entre pH initial et pH à l'équilibre	1,40 unité pH				
MINERALISATION					
Chlorures	2,7 mg/L				250,00
Sulfates	2,6 mg/L				250,00
Calcium	9,4 mg/L				
Potassium	<0,5 mg/L				
Conductivité à 25°C	73 µS/cm			200,00	1 100,00
Sodium	3,1 mg/L				200,00
Magnésium	1,0 mg/L				
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES					
Carbone organique total	0,4 mg(C)/L				2,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH4)	<0,05 mg/L				0,10
Nitrites (en NO2)	<0,01 mg/L		0,10		
Nitrates (en NO3)	1,1 mg/L		50,00		
Nitrates/50 + Nitrites/3	0,02 mg/L		1,00		

Conclusion sanitaire sur l'ensemble des résultats

Eau d'alimentation ne satisfaisant pas à la référence de qualité réglementaire minimum pour le paramètre Conductivité (200 μ S/cm). Eau d'alimentation ne satisfaisant pas à la référence de qualité réglementaire pour le paramètre équilibre calcocarbonique. Cette eau présente un caractère agressif, susceptible de provoquer une corrosion des conduites ce qui peut entraîner une augmentation de certaines substances (plomb, cuivre...) et présenter alors un risque pour la santé des consommateurs. En effet les résultats mettent en évidence une insuffisance du traitement de neutralisation. Il est recommandé de consommer cette eau qu'après écoulement de quelques minutes. Les mesures correctives doivent être prises afin de rétablir la qualité de l'eau.

Le Directeur Général de l'Agence
Régionale de Santé Grand Est et
par délégation
La Déléguée Territoriale des Vosges



Cécile AUBREGÉ-GUYOT